



Agence de BASTIA - SARL

Franchisé indépendant au capital de 10 000 € - RCS BASTIA

Siège social : 18 rue Emile Sari

Tél : 04 95 33 18 18- E-mail : bastia@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 02 janvier 2023

Honoraires de transaction (Hors cas particulier* - Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 1 à 19 .999 €	Forfait	3 .000 €
De 20.000 € à 79.999 €	Forfait	8.000€
De 80.000 à 99.999 €	-	10 %
De 100.000 à 199.999 €	-	7%
De 200.000 à 299.999 €	-	6%
300 000 et plus	-	5 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

***Cas particulier** → Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

N°TVA intra-communautaire : FR68 514 660 711 – Titre professionnel : Agent Immobilier – Carte professionnelle n°CPI 2B02 2018 000 028 160 délivrée par la CCI de Haute Corse ,1 rue Adolphe LANDRY 20293 BASTIA – Activités : Transaction et Gestion – Garantie Financière Transaction (287 000 €) CEGC 16 Rue Hoche, Tour Kupka B, 92919 LA DEFENSE.

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



Agence de BASTIA- SARL

Franchisé indépendant au capital de 10 000 € - RCS BASTIA

Siège social : 18 rue Emile Sari

Tél : 04 95 33 18 18 - E-mail : bastia@lafortet.com

Locations –Barème à compter du 02 janvier 2023

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 8 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 8 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation** : 00% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du bailleur

- **Zone tendue (20200, 20600, 20620) :**
- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 10 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 10 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur

Gestion locative –Barème à compter du 02 Janvier 2023

Honoraires de gestion:

PACK CONFORT

7,08% HT du loyer annuel, soit 8,5% TTC à la charge du bailleur.

PACK CLASSIQUE

7,91% HT du loyer annuel, soit 9,5% TTC à la charge du bailleur.

PACK PRIVILEGE

8 ,75 % HT du loyer annuel, soit 10 ,5% TTC à la charge du bailleur.

PACK PRIVILEGE NEUF

9,5 % HT du loyer annuel, soit 11 ,5% TTC à la charge du bailleur.

N°TVA intra-communautaire : FR68 514 660 711 – Titre professionnel : Agent Immobilier –Carte professionnelle n°CPI 2B02 2018 000 028 160 délivrée par la CCI de Haute Corse ,1 rue Adolphe LANDRY 20293 BASTIA –Activités : Transaction et Gestion –Garantie Financière Transaction (371 000 €) CEGC 16 Rue Hoche, Tour Kupka B, 92919 LA DEFENSE.

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.